

Nom et adresse de l'établissement



COTSUEL

Examen de l'installation électrique
Résumé de conclusion*Installation de production d'énergie
photovoltaïque raccordée au réseau BT

Nom de l'installateur (1)

Implantation : ☐ Bâtiment ☐

Pour chaque prescription, porter une croix dans C (conforme) ou dans NC (non-conforme) - Prescription sans objet : barrer les deux cases dans les colonnes C et NC.
Prescription non vérifiée : ne pas cocher les cases et indiquer dans la zone «Précisions éventuelles» le numéro de la prescription, suivi de «NV», et la raison.

UTEC 15-712-1	Prescriptions	C	NC	UTEC 15-712-1	Prescriptions	C	NC
MISE A LA TERRE DE L'INSTALLATION				PROTECTION CONTRE LES SURTENSIONS D'ORIGINE ATMOSPHERIQUE OU DUES A DES MANŒUVRES			
6	6.1	Schéma de liaison à la terre de la partie courant alternatif		13	Présence de parafoudres si obligatoire	☐	☐
		Côté a.c. : Conformité au Schéma de liaison à la terre ☐ TT ☐ TN ☐ IT					
	6.2	Mise à la terre d'une polarité de la partie courant continu		14	14.1	Généralités	
		Aucune polarité reliée à la terre				Tension assignée du matériel d.c. $\geq$ Tension max. en circuit ouvert	
		Mise à la terre pour raisons fonctionnelles				En extérieur : IP 44 et IK 07	
		Spécifications fabricant (7 points de contrôle)				Accessibilité des matériels	
	6.3	Mise à la terre des masses et éléments conducteurs		14.2	Canalisations		
		Prise de terre R = Ω			Câbles d.c. : monoconducteurs et minimum de type C2		
		Mise à la terre des masses			Câbles d.c. : temp. admissible sur l'âme $\geq 90^\circ\text{C}$ en régime permanent		
		Toutes canalisations a.c. avec conducteur de protection			Câbles d.c. : isolation équivalente à la classe II		
		Identification des conducteurs de protection			En extérieur : influence externe AN3 ou protection adaptée		
		Section des conducteurs de protection			Cheminement des câbles d.c. côte à côte et empruntant le même cheminement que le conducteur d'équipotentialité		
		Continuité des conducteurs de protection ($< 2 \Omega$)			Mise en œuvre des canalisations		
		Section mini de mise à la terre des modules et des structures métalliques des supports (6 mm ² cuivre mini)		14.3	Modules PV		
		Liaison équipotentielle de l'onduleur (6 mm ² cuivre mini)			Modules PV conformes aux normes en vigueur		
PROTECTION CONTRE LES CHOCS ELECTRIQUES				14.4	Onduleurs		
7	7.3	Protection contre les contacts directs			Tenue en courant de l'onduleur $\geq$ Imp STC		
		Protection par enveloppe ou par isolation des parties actives		14.5	Appareillages		
		Local de service électrique ou enveloppe fermée à l'aide de clé ou outil			Côté d.c. : caractéristiques adaptées (sur la base du marquage)		
		IP 2X ou IP XXB minimum pour un local courant			Côté a.c. : cf NF C 15 - 100		
		Cas particulier T BTS et TBTP		14.6	Ensembles d'appareillages		
	7.4	Protection contre les contacts indirects			Séparation physique entre a.c. et d.c. dans un même tableau		
	7.4.2	Côté d.c. : Installation de classe 2 ou équivalent		14.7	Connecteurs		
		Côté d.c. : Installation en TBTS ou TBTP			Connecteurs d.c. conformes à la NF EN 50521		
	7.4.3	Côté a.c. : Conformité au Schéma de liaison à la terre			Dispositifs de connexion d.c. accessibles, non démontables sans l'aide d'outil		
PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES				SIGNALISATION			
8	8.1	Partie courant continu		15	Etiquetage adapté coté a.c.		
		Protection individuelle des modules PV si $N_c > N_c \text{ max}$			Etiquetage adapté coté d.c.		
		Protection commune des modules PV pour N_p chaînes		DOSSIER TECHNIQUE			
		Dimensionnement des câbles		16	Schéma électrique du système photovoltaïque		
		Caractéristiques des dispositifs de protection, adaptées			Nomenclature des équipements installés		
	8.2	Partie courant alternatif			Plan d'implantation des différents composants et modules PV, ainsi que leurs canalisations		
		Dimensionnement des câbles (10mm ² cuivre mini, en aval de l'AGCP pour $P \leq 36 \text{ kVA}$)			Existence de la procédure d'intervention sur le système PV		
		Protection contre les surcharges		Précisions éventuelles			
		Protection contre les courts-circuits					
PROTECTION DE DECOUPLAGE							
9	Protection intégrée à l'onduleur (conforme DIN VDE 0126-1-1)		☐				
	Externe (UTE C 15-400)		☐				
PREVENTION CONTRE LA DEGRADATION							
10	Dispositions mises en œuvre pour la prévention (Cf. tableau 9)		☐				
CHUTE DE TENSION							
11	11.2	Installation à courant continu : $\Delta u \leq 3\%$ à Imp STC		☐			
	11.3	Installation à courant alternatif : $\Delta u \leq 1\%$ recommandé, max 3%		☐			
DISPOSITIF DE SECTIONNEMENT ET DE COUPURE							
12	12.1	Dispositifs de sectionnement		☐			
		Omnipolaires, en amont et en aval de l'onduleur		☐			
	12.3	Dispositifs de coupure d'urgence		☐			
		Côtés a.c. et d.c.		☐			
		A coupure omnipolaire et simultanée		☐			
		Adaptés (semi-conducteurs interdits)		☐			
		Non intégrés à l'onduleur		☐			
		A commande manuelle ou télécommandée		☐			
		Facilement reconnaissables et accessibles		☐			
		Présence sur ou à proximité de chaque boîte de jonction équipée de protections		☐			
	12.4	Si exigé : coupure pour l'intervention des services de secours		☐			
		Coupure de l'alimentation de la consommation du bâtiment		☐			
		Coupure de la partie a.c. au plus près du point de livraison		☐			
		Coupure de la partie d.c. au plus près des chaînes PV		☐			
		Organes de commande regroupés et limités à 2		☐			
		Adaptés (semi-conducteurs interdits)		☐			

Intervention effectuée le :

Par :

Signature du vérificateur et cachet de l'organisme :